De : MARTIN Christelle
Envoyé : samedi 4 juillet 2009 02:21
À : GRAFF Pierre; RUBICHON François; DE CORDOUE Gonzalve; BRUN René - CDG
Cc : LEMOINE Catherine; SIGLER Virginie; DOSTES Laurent; LACOTE Regis; LAURENT Christophe
Objet : grève des INFOS de CDG1
Importance : Haute

Messieurs,

Vendredi 3 juillet, nous avons essayé de trouver un terrain d'entente avec l'UO de CDG1 afin de mettre fin au conflit aux informations au public.
Notre organisation syndicale dès 16H 30 a fait parvenir des contre propositions de nature à rapprocher les revendications du personnel avec les propositions qui nous avaient été faites la veille par M. LAURENT au titre de la direction.

Après quelques heures de négociations notre délégation en présence de 8 experts du groupe de travail, a jugé que nous étions parvenus a un compromis acceptable même si de nombreuses questions restaient en pendant.

Aux alentours de 20H30, M. LAURENT nous a alors indiqué qu'il devait faire valider le projet de protocole d'accord de fin de grève par un directeur, notamment M. BRUN voire M.de CORDOUE.
M. LAURENT nous a demandé si une validation orale nous suffirait pour lancer la consigne de reprise du travail dans l'attente de la rédaction et de la signature du protocole. Souhaitant travailler a priori en confiance, nous avons accepté et contacter l'ensemble des agents afin d'organiser la reprise du travail dans les meilleurs délais si bien entendu les propositions de M. LAURENT étaient validées.

C'est donc avec surprise et colère que nous avons constaté plus de deux heures plus tard que M. LAURENT n'était pas en mesure de confirmer ces propositions, dans l'incapacité de joindre les directeurs précités. Nous avons nous-mêmes vérifié que même le directeur plate-forme d'astreinte, M. LACOTE n'était pas en mesure de joindre M. BRUN qui semble une nouvelle fois fuir ses responsabilités en cas de conflit social.

Force Ouvrière ne peut que regretter cet incident qui pose de nouveau les problèmes quant à la gouvernance de l'entreprise, pour ne pas dire l'irresponsabilité ce week-end, probablement le plus chargé de l'année.

Considérant qu'en l'absence de confirmation par la direction des propositions qui étaient de nature à mettre fin à la grève dès cette nuit, le personnel et notre syndicat n'avaient plus aucune garantie, vous nous obligez à continuer la grève tant qu'une validation au minimum orale ne nous aura été communiquée.

Vous comprendrez par voie de conséquence que la direction porte l'entière responsabilité de la poursuite du mouvement et devra en assumer les conséquences.

Nous osons espérer qu'il ne s'agissait pas d'une manœuvre irresponsable visant à laisser "pourrir" le mouvement. Bien entendu, nous sommes toujours prêts à accepter le compromis tel qu'il a été négocié hier soir à l'exception des compensations que nous exigerons au regard des conséquences financières subies par les agents du seul fait de la direction.

Restant à votre disposition, 7 jours/7 et 24H/24 comme notre activité nous l'impose, recevez Messieurs nos salutations.

Christelle MARTIN
Secrétaire Adjointe du syndicat

Serge GENTILI
Secrétaire du syndicat
Administrateur représentant du personnel